31e ANNEE N° 2484 PARAIT LE SAMEDI 17 JANVIER 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,40

Commerciales (la ligne).....0.30

Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

COURRIER DE PARIS

POURQUOI LE CHARBON MANQUE

La crise actuelle du charbon est une crise européenne sinon mondiale, ce qui ne laisse point d'en accroître la gravité au point de vue français

En 1913, l'Europe produisait 680 millions de tonnes de charbon, en 1919, elle en a extrait moins de 450 millions de tonnes.

Les causes principales de ce déficit sont: les pertes de matériel et les dépradations causées par la guerre. la pénurie de matériel roulant et surtout, le régime du travail dans les mines tant en Angleterre qu'en France.

En Angleterre, à la suite des mouvements ouvriers de cette année, un premier cahier de revendications fut adopté à partir du mois de juillet dernier, la journée fut réduite à 7 heures et les salaires furent augmentés de 2 shillings. Ces modifications amenèrent les résultats suivants :ne 1915, la Grande-Bretagne produisait 287 millions de tonnes de charbon, en 1917 elle n'en produisait plus que 190 millions de tonnes. De ce fait, les exportations passaient de 77 millions de tonnes en 1913 à 34 millions en 1918, le chiffre de 1919 qui n'est pas encore connu, sera très sensiblement inférieur.

En France, nous produisions avant la guerre environ 40 millions de tonnes de charbon et nous avions besoin pour notre consommation de 20 millions de tonnes supplémentaires.

L'apport des mines de la Sarre ne peut, aujourd'hui, entrer en ligne de compte puisque les besoins des industries métallurgiques d'Alsace et de Lorraine absorbent, et au-delà, leur production.

La situation est donc très inquiétante pour nous. En Angleterre il s'agit d'un manque à gagner, en France il y a accroissement de béficit.

D'autre part, par le fait de la constitution même de nos gisements notre rendement est fatalement inférieur au rendement anglais ou allemand.

Cette baisse du rendement s'est encore accentuée chez nous et au lieu de 200 tonnes annuelles par ouvrier nous ne pouvons plus compter que sur 135 tonnes.

La voie où s'est engagée l'Angleterre est ruineuse pour elle mais si nous la suivions elle serait désastreuse pour nous.

Une crise parallèle sévit en Allemagne.

Devons nous compter sur l'Amérique pour combler notre déficit inquiétant? Il est permis d'en douter. Le prix du frêt, déjà très rare, s'élève considérablement et d'une manière constante et, d'autre part, les transports de charbon nous condamneraient à nous priver des autres matières et denrées absolument indispensables.

Par conséquent, à l'heure actuelle on peut dire que toute diminution des heures de travail dans les mines et toute augmentation de salaires qui ne correspondrait pas à un rendement plus fort seraient folie.

Les mineurs français qui ont compris merveilleusement leur devoir pendant la guerre et ont montré que l'on pouvait compter sur eux, comprendront aujourd'hui, qu'ils n'ont rien à gagner à des hausses trompeuses de salaires qui se traduiraient par la ruine ou le chômage de nos industries, et par conséquent l'accroissement du coût de la vie.

* * *

Notre production est faible, raison de plus pour l'utiliser au mieux. Il ne faut pas perdre de vue ce point du problème.

Nous manquons de charbon et partout on le gaspille

Il y a d'abord les gaspillages domestiques que les spécialistes évaluent à 12 millions de tonnes par année. Mais il existe d'autres formes plus sérieuses de gaspillage. Nous ne tirons pas du combustible tout ce que nous pourrions en tirer. Certaines usines ne tirent que 4 à 5 k° de vapeur par kg de charbon alors que d'autres en obtiennent sans difficultés 6 k°. Par le réglage de l'air de combustion, la régularité des charges et la propreté des tubes on obtiendrait des économies de 20 à 25°/o.

Des améliorations simples de l'outillage donneraient des résultats identiques. De même les échappements à l'air libre accroissent la consommation d'une machine de 25 o/o.

Les gaz chauds surtout d'un moteur à gaz emportent avec eux de 25 à 40 o/o de la chaleur de combustion.

La gazification et la pulvérification du charbon accroissent enfin le rendement de 15 à 20 o/o.

Dans cet ordre d'idée on pourrait relever vingt autres formes de gaspillage du précieux combustible.

Le rapprochement et la concentration des usines s'impose pour remédier à cet état de choses.

Wiliam Bone calcule que par le rapprochement de la cokerie, de l'aciérie et du haut-fourneau on réduit de 35 o/o la consommation de charbon.

On peut affirmer, en résumé, que le déficit de 20 millions de tonnes de combustible dont nous souffrons serait très largement comblé par une utilisation rationnelle.

C'est, dans cet ordre d'idée que nous allons être appelés par la force des choses à trouver des remèdes.

Transport par Automobiles entre Turriers et Séderon

En exécution de la décision de la commission Départementale des Basses Alpes en date du 19 décembre 1919 il est donné avis qu'un concours sera prochainement ouvert pour la création et l'exploitation d'un service de transport par automobiles de voyageurs et de marchandises entre Turriers et Séderon (Drôme) par Sisteron.

Les entrepreneurs désirant prendre part au concours devront adresser leur demande, sous pli recommandé au préfet des Basses-Alpes avant le 7 février 1920. Ils devront joindre à leur demande toutes références qu'ils jugeront utiles sur leurs capacités financières et fournir au besoin une caution.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance du projet de contrat soit dans les bureaux de la Préfecture soit dans ceux de l'Ingénieur en chef à Digne et de l'Ingénieur ordinaire de Sisteron.

Le texte de l'article 19 du cahier des charges (clauses postales) sera arrêté ultérieurement, lorsque les entrepreneurs, agréés seront appelés à concourir sur la subvention kilométrique.

Chambres d'Agriculture

La loi du 25 octobre 1920 institue dans chaque département une chambre d'agriculture qui aura pour mission de présenter au Conseil Général et au Gouvernement ses vues sur toutes les questions qui intéressent l'agriculture.

Ces Chambres seront obligatoirement consultées sur les changements projetés dans la législation en tout ce qui touche aux intérêts agricoles et notamment en ce qui concerne les contributions indirectes et les octrois, l'emploi des eaux, sur les tarifs des douanes, sur les tarifs et règlements des services de transport ; sur l'exécution des travaux publics intéressant l'agriculture sur les institutions de crédits, etc.....

Les Chambres d'agriculture sont composées

1° — De membres élus au scrutin de liste par arrondissement en nombre égal à celui des cantons du département par un collège électoral comprenant notamment les propriétaires de fonds ruraux ou assimilés, les fermiers et métayers. les ouvriers agricoles, etc..... ainsi que les femmes remplissant certaines conditions énumérées par la loi ;

2° — D'un délégué des sociétés et syndicats agricoles de chaque arrondissement.

Les électeurs doivent être français ou naturalisés français depuis 10 ans au moins âgés de 25 ans révolus et jouir de leurs droits civils et politiques.

Pour les élections de 1920 et à titre exceptionnel les listes d'électeurs doivent être déposées au plus tard le 31 janvier courant. Les intéressés sont donc invités à remplir sans retard les bulletins d'inscription déposés dans les mairies du lieu de leur résidence s'ils veulent prendre part aux prochaines élections de la Chambre d'agriculture.

Impôts sur les Revenus

Déclarations à faire en 1920

1° CHARGES DE FAMILLE. — (Descendants mineurs ou ascendants âgés de plus de 70 ans ou infirmes). Un grand nombre de contribuables sont imposés sans qu'il ait été tenu compte de leurs charges de famille. Afin d'éviter des réclamations, au reçu de l'avertissement, nous rappelons aux chefs de famille qu'il leur appartient, d'adresser, au courant du mois de janvier à M. le contrôleur des contributions directes, une feuille (imprimé délivré gratuitement à la Mairie) sur laquelle figurent les dates de naissance des personnes à leur charge.

2. IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU — Est tenu d'adresser dans les trois premiers mois de l'année une déclaration de ses revenus toute personne qui a disposé en 1919, d'un revenu supérieur à 3000 fr. (déduction faite des réductions pour situation de famille, 2000 fr. pour les contribuables mariés ou veufs avec enfants mineurs issus du premier mariage et 1000 francs par personne à leur charge). Cette déclaration est rédigée sur imprimé délivré gratuitement à la mairie.

* * *

Nous rappelons aux contribuables que le Contrôleur des Contributions Directes de l'arrondissement de Sisteron réside à Barcelonnette.

Toutes les déclarations visées ci-dessus doivent donc lui être adressées à Barcelonnette.

Tous les chefs de famille doivent examiner attentivement leur situation, se renseigner au besoin auprès du service intéressé.

La Grippe

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle laisse souvent des lésions qui produisent à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, la catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est réellement efficace. C'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantatément et guérit progressivement l'asthme le catarrhe et l'oppression.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale

SISTERON

Conseil municipal. — Mardi soir le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Paret, 1er adjoint, en l'absence de M. le maire empêché pour cause de maladie.

A cette séance le conseil a eu à examiner diverses demandes émanant des instituteurs et institutrices de Sisteron demandant l'augmentation de l'indemnité de chauffage des classes. La commission des écoles avait au préalable examiné la question et émis un avis favorable. Le conseil, vu le renchérissement des combustibles élève l'indemnité du 30 o|o afin de permettre un chauffage régulier des écoles communales de Sisteron, de la Baume et de Paresous.

— Le conseil vote ensuite la somme de 100 francs pour la fête du faubourg qui aura lieu demain dimanche.

— Le conseil émet un avis favorable à la demande de construction d'un établissement théâtral présentée par M. Louis Fidèle et ses fils, entrepreneurs L'édification de cet établissement qui se fera au square du café Guindon a fait l'objet d'un rapport spécial au point de vue solidité et danger d'incendie de la part de M. Monge ingénieur. Le rapport donnant satisfaction en tous points aucune opposition à la demande n'est faite.

— Le conseil donne ensuite son approbation à la liste des personnes admises à l'assistance médicale et gratuite, assistance aux vieillsrds et aux femmes en couches. Emet un avis rejetant une demande comme n'étant pas du ressort de Sisteron.

Le conseil renvoi à une date ultérieure et jusqu'à plus ample informé une subvention denandée par le courrier autobus de Séderon-Laragne par Sisteron, l'horaire du passage de l'autobus dans notre ville n'étant pas connu.

— Le conseil donne un avis favorable à la demande d'allocation présentée par Mme Saury motivée par la présence de son fils sous les drapeaux.

— Le conseil prend connaissance d'une lettre adressée par le garde-champêtre Ielly demandant un relèvement de traitement. Après discussion le conseil accorde une gratification au titre de cherté de vie mais dit que le garde Ielly habite Sisteron et non la campagne.

— Le conseil prend en considération la nomination d'un deuxième cantonnier.

Une sous commission est désignée pour mettre la bibliothèque municipale en ordre afin de l'ouvrir au public en temps opportun.

Après examen d'autres questions le conseil lève la séance à 10 h. 30.

Mutualité scolaire de Sisteron-Noyers. — Les élèves ou anciens élèves des écoles publiques de Sisteron et Noyers qui font partie de la mutualité scolaire sont priés de vouloir bien acquitter leur cotisation de l'année 1919 avant le 31 janvier dernier délai

Pupilles de la Nation. — Les secours attribués aux pupilles de la National pour le 4me trimestre 1919 par l'Office départemental bas-alpin sont actuellement payable chez les percepteurs du département.

Suivant les instructions de l'Office National le secours mensuel de 8 frs. accordé aux orphelins nécessiteux de la guerre cessera d'être versé à partir du 1er janvier à ceux qui n'auront pas encore été admis pupille par jugement des tribunaux civils.

Fête du Faubourg. — Saint-Marcel, patron du faubourg, a invité à de joyeuses agapes faubouriennes son camarade Saint-Antoine qui, pour ne pas être en reste vis-à-vis de son collègue, emmène avec lui la foire qui porte son nom. Si Phébus le permet, ce sera une belle foire, et les compagnons de ce saint viendront certainement nombreux à Sisteron.

Le programme de cette fête promet pas mal de divertissements, le Comité-organiseteur ayant le bouchon à la rigolade a élaboré le programme que voici :

Programme des Fêtes du Faubourg

DIMANCHE 18 Janvier.

Matin :

à 8 heures ; Signal des réjouissances par roulements de tambour dans toute la ville.

à 9 h. Ouverture du Concours de Tir à la Cible. Prix affecté à ce concours 15 fr.

Soir :

de 14 h. à 16 h. ; Jeux Divers signalés au son de la " Toutoure "

Course en sacs — 1· prix 5 fr., 2· p. 3 fr. (Les concurrents devront se munir de bonnets de coton, cette course devant s'effectuer en bonnet de nuit.)

Concours de grimaces — prix 3 fr.
Course pédestre — pour jeunes gens 3 fr.
id. filles 3 fr.
Jeu de la poêle 5 fr.

à 16 h. 30 ;

BAL A GRAND ORCHESTRE jusqu'à 19 h.

à 20 h. 30 ; Magistral feu d'artifice de la maison Rigadin.

Reprise du bal.

à 21 h. ; CONCOURS D'AVIATION (en remplacement du traditionnel vol d'un bœuf.)

Conditions du concours :

1· Traversée de la Cluse de Sisteron en avion
2· Descente en parachute.

Départ : Guérite du Diable,
1· atterrissage : Cucuron de la Baume,
2· atterrissage : Plage du Drayas, avec utilisation du parachute.

Prix unique : 1 panama à l'eau.

Les aviateurs actuellement engagés sont : l'as 7 et l'as Ticot.

à 23 h. ;

CONCOURS de PLONGEON VERTIGINEUX

Plongeon du Cucuron de la Baume dans la Durance.

Conditions du concours :

Les plongeurs devront faire tout le trajet les mains en avant et une bougie à l'arrière. Celui dont la bougie restera allumée jusqu'à son entrée dans l'eau et qui, par sa vitesse, aura le mieux simulé une étoile filante sera proclamé lauréat de ce concours sensationnel.

Prix : Diplôme de Roi des Plongeurs, sur vieux parchemin richement illustré.

LUNDI 19 janvier

Matin :

à 3 h. ; Clôture du Bal et Réveillon ;

à 3 h. 30 ;

GRAND CONCOURS DE NATATION

Départ, Pont du Buech,

Arrivée, Extrême pointe de l'ilôt des Mares.

1· prix — 1 breloque en peau de zèbre ;
2· prix — 1 objet d'art (morille des temps préhistoriques.)
3· prix — 1 caleçon couleur cuisse de nymphe émue.

Des chaloupes de sauvetage suivront les nageurs. Un clairon sonnera la " Casquette " au passage du 1· concurrent devant le corps de garde et un coup de 75 marquera la fin du concours.

Les concurrents seront, à leur arrivée, l'objet des soins particuliers et empressés de la part du gracieux personnel de l'Etablissement hospitalier édifié a cet effet à une petite encablure du point terminus des épreuves nautiques.

Vu l'heure matinale de ce concours, le port du caleçon ne sera pas exigé.

à 4 h. ; Danse de Fathma, exécutée par les nageurs si ces derniers se sentent suffisamment en forme.

à 5 h. ; OUVERTURE de la FOIRE de Saint-Antoine et tenue de celle-ci pendant toute la journée.

MARDI 20 janvier

Matin ;

à 8 h. ; Reprise du Concours de Tir à la Cible ;

à 11 h. ; Grande Cérémonie Officielle

Pose par le Préfet de la Baume, de la première pierre d'un rempart gigantesque à 80 mètres en amont du pont de la Baume destiné à assurer, par grand vent, au Beau Sexe, le libre passage du pont sans risque aucun pour sa légitime pudeur.

Soir ;

à 13 h. ;

GRAND CONCOURS DE BOULES
(Entrée 1 franc)

1· prix 25 francs
2· prix les entrées

Grand Concours de MANILLE
au café Lieutier

Prix : 10 francs

à 17 h. ; Clôture du Concours de TIR

Ouverture des agapes dans les restaurants du faubourg, ceux de la Saunerie et de Font-Chaude.

à 19 h. SALVES d'ARTILLERIE de toutes les pièces en batterie,

à 19 h. 30 : CONCOURS DE CHANT jusqu'à l'aube. Café Lieutier, 1· prix : 10 frs, 2e prix : 5 frs. ; Café des Alpes, prix : 5 frs.

L'ampleur du programme fait espérer aux dévoués organisateurs de ces fêtes une grande affluence de monde et un éclatant succès, car on peut dores et déjà affirmer que ceux qui honoreront le faubourg de leur présence ne seront point déçus (merci, typo, pour la cédille.)

Pour le comité des fêtes,
Le Président,
J. BONTOUX.

Nota. — Le comité des fêtes décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire.

Sports. — Depuis la reformation de notre société sportive on croyait pouvoir assurer à nos jeunes équipiers de foot-ball un succès assez complet après la victoire remportée sur l'équipe de Peyruis,

En qualité d'ancien joueur, j'ai eu le regret de remarquer que depuis plusieurs rencontres, le résultat est bien au dessous de nos espérances.

De tradition, les sisteronnais ont eu assez de succès, il faudrait que nos jeunes gardent ces lauriers et le renom d'être imbattables.

Les éléments existent et il faudrait beaucoup de coordination et d'entente dans ce onze qui accepte sans émoi ces défaites.

Du courage les jeunes et montrez-nous prochainement par des victoires que vous êtes dignes de représenter et remplacer les anciens champions du Sisteron-Vélo.

Un ancien équipier.

Dans notre dernier numéro nous avons relaté la disparition de Mme Vve Caulet. Pour compléter notre information ajoutons que le corps de de cette désespérée a été retrouvé sur les bords de la Durance à l'Escale Après la mise en bière le corps a été ramené à Sisteron mercredi dernier pour être inhumé dans un caveau de famille.

Hôtel Guindon.— Ce soir à 8 h. et demie bal de famille jusqu'à minuit.

Demain dimanche en matinée bal de 2 à 7 h. ; à 4 h. il y aura thé avec friandises.

Ce soir grand bal masqué à l'occasion et comme mise en train de l'approche de la période carnavalesque. A 9 h. précises tombola pour les gourmets. Entrée libre.

La Direction ne néglige rien pour satisfaire la jeunesse, elle fera tout son possible pour assurer à sa clientèle des agréables passe temps pendant toute la durée de l'hiver. D'avance elle la remercie d'y venir de plus en plus nombreuse.

Avis. — Le Maire informe ses intéressés que l'emploi de concierge à l' E. P. S. et de femme de service à l'École maternelle sont vacants et que les traitements y afférent ont été tout dernièrement augmentés.

Les postulantes sont priées de déposer leur demande au secrétariat de la Mairie.

Cantonnier. — Une place de cantonnier de la voirie rurale est également vacante. Adresser les demandes à la mairie.

Casino-Cinéma. — Ce soir grande représentation cinématographique. Au programme : Monte-Cristo, Cœur d'Héroïne, etc.

—o—

On demande un apprenti à l'imprimerie du journal. S'y adresser

TROISIEME AVIS

M. FARAVEL Louis-Adolphe-Symphorien, juge de paix à Vaison (Vaucluse), ayant cessé ses fonctions d'huissier près le Tribunal civil de Sisteron, est dans l'intention de demander le retrait de son cautionnement.

—o—

On désire louer jardin avec bastidon situé à n'importe quel quartier.

Faire offre à Mme Tron, rue Saunerie.

—o—

Adressez-vous :

EPICERIE MARTEL,
18, rue Droite, 18,

qui pour cause de cessation de commerce vend son matériel d'Epicerie comprenant :

Etagères-Vitrines, comptoir, tables, balances, bocaux jarres pour huiles, moulins à poivre et à café, caisses à grains, etc , etc.

—o—

Avis. — Mlle Marcelle IMBERT a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de créer un magasin de **Coiffure pour Dames**. postiches et parfumerie de marque, peignes, rue Droite 8, ancien salon de coiffure Clément.

ÉTAT-CIVIL

(du 8 au 15 Janvier)

NAISSANCES

PUBLICATION DE MARIAGE.

Néant

MARIAGES

Entre M. Michel Sauveur et Mlle Guieu.

DÉCÈS

Jules François Chauvin, 69 ans, rue du Rieu. — Agnès Marie-Joséphine Jean, 74 ans, à la Coste.

A LOUER

pour le 24 AOUT 1920 à Noyers à rente fixe, fermes du CHATEAU et de LAUCHE, s'adresser à M. Roman, président, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

BOUTEILLES VIDES

La fabrication de bouteilles neuves est repris e et seabien tôt suffisante. Vendez-nous vos bouteilles usagées avant nouvelle baisse et qnelles soient rebutées. Sommes encore acheteurs pendant le mois de champenoises, par petites et grosses quantités prises et payées au plus haut prix à domicile.

Nous demandons personne ayant cheval et voiture, marchand de vin limonadier, etc. pour grouper les bouteilles. Ecrire MM. de LAURIER & Cº, 7 place Bellecour, Lyon.

CADEAU 1920

Une paire de talonnettes, homme ou dame, fabriquées entièrement avec la même gomme que les pneus, est offerte à titre de cadeau, du 25 décembre au 25 janvier 1920, à tout acheteur d'un boyau, enveloppe ou chambre à air, chez M. Féraud. 27 rue Droite, Sisteron.

Occasion. — A vendre d'occasion un moteur électrique et à essence, force 1 H. P.

S'adresser pour renseignements à Mme Veuve Bonnet, brasserie, rue Droite, Sisteron.

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE

En vente a la Librairie LIEUTIER 25, rue Droite :

Almanach Hachette,
Almanach Vermot
Stylos de marque,
Jouets,
Grand choix de papier à lettre fantaisie,
Imprimes en tous genres,
Cahiers scolaires, papier 1er choix.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Livraison des bagages à domicile, à PARIS

La Compagnie P. L. M. croit devoir attirer l'attention du public sur les facilités qui lui sont offertes pour la livraison des bagages à domicile par l'intérmédiaire de la société Duchemin. Ces facultés sont encore accrues lorsque le voyageur manifeste, dès le point de départ, son intention d'avoir recours aux services de cette Société.

Dans ce cas, en effet, les colis sont munis, par les gares de départ, d'étiquettes spéciales qui permettent de ne pas les mélanger à l'arrivée avec les autres colis, et d'en activer la livraison.

Les voyageurs qui désirent profiter de ces facultés sont priés :

1º — d'en faire la déclaration au départ au moment de l'enregistrement pour que leurs colis soient étiquetés en conséquence

2º — de remettre leur bulletin de bagages à leur arrivée à Paris, au bureau spécial des voyages Duchemin situé dans la salle d'arrivée de la gare.

***

Il est rappelé que les colis, bagages doivent être revêtus d'une étiquette indiquant le nom et l'adresse du voyageur ainsi que la gare d'arrivée ; MM. les Vovageurs sont priés dans leur propre intérêt, d'inscrire les indications qui précèdent en caractéres très lisibles, et de clouer ou de coller ces étiquettes sur les colis plutôt que de les fixer par des ficelles qui peuvent souvent se rompre.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique

RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES

RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

LA HERNIE VAINCUE!

PAR LA MÉTHODE **GEORGES**

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!

Cette **découverte** qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de :-

Hernies, descentes, etc..., de trouver une **guérison** prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire **M. B. GEORGES. 3 rue des Petites-Ecuries,** à **Paris,** à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en-courir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris.**

Sans gêne et sans changer ses habitudes la **Méthode B. Ceorges,** fait disparaître immédiatement et en assure la guérison définitive la **hernie,** ainsi que l'ont démontré les **innombrables guérisons** déjà publiées et dont voici les plus récentes :

M. Ollivier Hilarion, domaine du Pélican, commune de BRIGNOLES, (Var) ;

Mme Mattéodo, campagne de Cavalli par SALON (B. du R.)

M. Siard Napoléon, à VALBELLE (B.-A.)

M. Martin Louis, à Pierrerue par FORCALQUIER (B.-A.)

Tous guéris en quelques mois ! ! !
Ce ne sont pas de vaines promesses ! !

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à :

MARSEILLE, mardi 27 janv. hôtel des 2 2 Mondes, 32 Cours Belzunce ;
FORCALQUIER, mercredi 28, Hôtel Lardeyret ;
SISTERON, jeudi 29 janvier Hôtel des Acacias ;
DIGNE, vendredi 30 janvier, hôtel Boyer-Mistre.
CASTELLANE, samedi 31 Janv., hôtel du Levant ;
BARRÊME, Dimanche 1e Fév., H. Abbès;
ANNOT, Lundi 2 Fév., hôtel Grac ;
APT, samedi 17 Fév., hôtel du Louvre.

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE

Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.

BAS VARICES

Changez vos mauvaises habitudes, vous en serez mieux

Si vous éprouvez des symptômes de faiblesse **des reins,** tels que : troubles urinaires, rhumatismes, sciatique, lumbago, gravelle, douleurs **acérées** dans le bas du dos, ou bien encore si, **par la faute** d'un sang épais et vicié, vous avez des envies de dormir inexplicables, brisez avec vos mauvaises habitudes, car c'est un avertissement que vos reins ont besoin de secours.

Evitez autant que possible le surmenage, la fatigue, l'excès de nourriture et menez une vie simple et régulière. Faites des promenades au grand air, suivies d'un bon repos ; abstenez-vous de mets à sauce épicée, de boissons fortes qui favorisent la production de l'acide urique et vos reins recueilleront tout profit de cette nouvelle existence.

Mais, pour ceux qui ont déjà les reins faibles, ce serait trop beau d'espérer la guérison sans y joindre l'aide d'un remède spécial comme les Pilules Foster. C'est pour cela qu'elles ont été composées, de même qu'il existe des remèdes spéciaux pour les poumons et les intestins. Elles peuvent rendre la santé à tous, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, qui ont des raisons de soupçonner une affection des reins et de la vessie.

Les Pilules Foster sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris-17.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez Mme Monié journaux, kiosque 12 des Allées de Meilhan.

à AIX, chez M. Martinet, tabacs et journaux, cours Mirabeau.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Emission de **2 MILLIONS** d'OBLIGATIONS communales de **500** fr. **5** 1/2 avec **LOTS**

PRIX d'EMISSION : **497** fr. **50**

Les souscriptions sont reçues :
1° Pour les *Titres* non *libérés :* 40 fr. en souscrivant ; 40 fr. à la répartition. Le surplus en 8 versements échelonnés sur 2 ans 1/2.
2° Pour les *Titres libérés :* 100 fr. en souscrivant ; 397'50 à la répartition.

6 tirages par an pour **3.500.000** fr. de lots, dont **1** de **UN MILLION, 1** de **500.000** fr. **4** de **200.000** fr. et **6** de **100.000** fr.

Pour le surplus voir le prospectus ou l'affiche.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE le 22 Janvier 1920

A PARIS : Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans les principales Sociétés de Crédit.

DÉPARTEMENTS dans les *chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX* *chez MM. les RECEV. PARTICUL. des FINANCES* ou dans les Agences et Succursales des Sociétés de Crédit.

On peut souscrire par correspondance pour 5 titres et plus.

Notice insérée au *Bull. des Ann. légales obligat.* du 5 Janvier 1920.

LESSIVE PHENIX

Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La **LESSIVE PHENIX** contient tout ce qu'il faut pour bien ***laver*** et ***lessiver*** le linge ***sans savon*** et sans rien ajouter.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rénumérateur des placements sûrs, en achetant des *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.*

Voici à quel prix ont peut obtenir immédiament ces titres :

PRIX NET des **Bons de la Défense Nationale**

Montant des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR un bon remboursable dans			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

OCCASIONS

Vente et achats

de Meubles et Objets divers

CLÉMENT (assurances) rue Droite
Sisteron (B.-Alpes)

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Manufacture de Chaussures de Romans A. Gailly

Succursale de SISTERON, 28, Rue Droite

La Maison A. Gailly de Romans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1r Janvier elle ouvre une succursale à Sisteron, rue Droite, No 28, pour la mise en vente des produits de sa manufacture : Chaussures de luxe et de travail pour hommes, dames et enfants, mesure, confection, réparations. La Maison A. Gailly a obtenu à toutes les expositions les plus hautes récompenses pour la préparation et la qualité de ses cuirs, et une renommée incontestable pour l'élégance et la solidité de ses chaussures.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**

Toiles et tissus

Lingerie **Bonneterie**

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

CYCLES ET MOTOS

Accessoires, Outillage, Pièces détachées

PNEUS - CHAMBRES A AIR - BOYAUX

Charles Féraud

27, RUE DROITE, SISTERON

VENTE-ACHAT-ECHANGE-REPARATIONS

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE -- ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand assortiment de manteaux

et fourrures pour Dames et Enfants

Grand choix de blouses, robes, jupons

combinaisons, imperméables, etc.

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

59, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les

meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie

Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON